

Huiles essentielles - Niaouli

Cet arbre mesurant de 15 à 20 mètres de haut, a été introduit à Madagascar à la fin du 19e siècle, comme essence de reboisement, sur sol sableux, dans les zones marécageuses des régions côtières orientales. Il reste à l'état sauvage. Il n'y a pas de zone de culture et la multiplication est spontanée.

Les feuilles de niaouli sont récoltées manuellement par cueillette et collecte auprès des paysans riverains des sites d'exploitation. L'extraction est effectuée le jour même ou le lendemain.

C'est à partir de l'huile essentielle de niaouli que l'on fabrique l'huile de Gomen du nom de la localité où elle est produite. Plus connue sous le nom de Goménol, il s'agit, en fait, de l'huile essentielle de niaouli, partiellement déterpénée (moins irritante) que l'on utilise pour les infections et les problèmes d'ORL.

Niaouli

Nom latin	Melaleuca quinquenervia var. viridiflora
Nom anglais	Broad-leved paperbark
Famille	Myrtacées
Origine	Madagascar, cote est
Principaux constituants	Linalol, eucalyptol, divers terpènes
Organe sécréteur	Feuilles
Procédé d'extraction	Distillation par entraînement à la vapeur d'eau.
Propriétés organiques	• Aspect : liquide mobile, limpide • Couleur : jaune • Arômes : de cinéol fraîche, agréable
Propriétés en aromathérapie	Multiples : anti-infectieux, antiviral, fongicide, antispasmodique, anti-inflammatoire, expectorant
Usage traditionnel	Grippe, hépatites, affections des voies respiratoires, mycoses, eczéma, rhumatismes, varices
Conseils d'utilisation	Huile de massage, diffuseur d'arôme, utilisation interne possible. En cas de radiothérapie anticancéreuse, faire une onction sur les parties irradiées.
Précautions particulières	Effets hormonaux